

Preux : un nouveau visage pour le quartier

Publié le 12.04.2019

Apporter un second souffle au quartier de Preux, c'est le projet de l'opération "Réinventons Preux". Les travaux démarrent le 15 avril.

Le quartier avait besoin d'être réaménagé pour qu'il redevienne plaisant à vivre pour tous les habitants. Lors de la réunion publique du 4 avril, le projet a été présenté aux habitants.

517 arbres

L'ensemble des espaces publics du quartier va être revu pour renforcer le caractère paysager et améliorer les cheminements doux. **246 arbres seront plantés ainsi que 4 500 m² d'arbustes.** Au total, le quartier comptera alors 517 arbres (chênes, châtaigniers, fruitiers, prunus à fleurs, arbustes variés).

La place de Preux sera entièrement redessinée pour devenir un lieu où il fera bon vivre. Des sièges et gradins seront installés et des arbres plantés dans l'esprit "place-jardin".

Le bois de Preux préservé et embelli

La volonté de la Ville et de Nantes Métropole est de valoriser l'entrée du quartier, de préserver le bois et de moderniser le mobilier urbain. Des espaces de jeux seront installés au cœur de cette respiration verte : boulodrome, pont de singe, poutre, cabane à grimper, téléphérique. **Une voie piétons/cycles d'une largeur de 2,50 mètres en sablé stabilisé sera aménagée.** Du platelage bois sera utilisé par endroits pour ne pas endommager les racines des arbres. Des chicanes sont prévues au niveau des accès pour éviter les nuisances des quads. Le bois sera prolongé et étendu à la place Léo-Lagrange.

Une aire de stationnement de 34 places pour la résidence Léo-Lagrange sera aménagée. L'éclairage public sera rénové, des lampes à led seront utilisées et orientées vers le sol pour limiter la pollution lumineuse. Les habitants ont exprimé leur satisfaction d'être entendus lors des ateliers de concertation antérieurs notamment au sujet de la suppression du projet d'allée centrale.

Deux rues réaménagées

Les rues Benoît-Frachon et Jean-Jaurès seront entièrement réaménagées. La chaussée sera resserrée à 5,5 mètres de largeur et des stationnements longitudinaux en adéquation avec la réduction de la vitesse à 30 km/h. **Des chicanes et un plateau au niveau de la place de Preux concourront également à une circulation apaisée.**

La contre-allée Jean-Jaurès, d'une largeur de 3 mètres, accueillera piétons et cycles en plus de la desserte des riverains. La fermeture de cette contre-allée, prévue pour 4 semaines en raison du séchage du béton, a suscité des craintes de la part des habitants. Le maire, Bertrand Affilé, a demandé à Nantes Métropole de trouver une autre solution et d'envisager un autre type de revêtement.

Témoignages d'habitants

Une riveraine

"Les différentes réunions publiques ont permis de confronter les points de vues et de faire évoluer le projet. Nous avons notamment demandé à ce que les arbres soient plantés à la bonne époque. Le

bois est un lieu important pour le quartier. Nous espérons que les parents d'aujourd'hui y trouveront la même qualité environnementale que celle que nous avons connue".

Un riverain, habitant le quartier de Preux depuis 1980

"Lors des réunions, on a pu s'exprimer. **Ma préoccupation principale est la sécurité et la lutte contre les incivilités.** J'espère que la situation s'améliorera avec ces réaménagements".

Calendrier des travaux

Phase 1 : d'avril à juillet 2019

Démarrage des travaux sur la partie ouest du quartier : lundi 15 avril 2019.

Rue Benoît-Frachon : Travaux de voirie et préparation des plantations. Route barrée sauf pour les riverains, collecte des déchets et secours. Réouverture de la rue : fin juillet.

Fermeture du parc : en mai et juin : nettoyage du parc, suppression des arbres morts.

Rue Jean-Jaurès ouest : en sens unique

Phase 2 : Juillet à septembre 2019

Rue Jean-Jaurès ouest : rue en sens unique. Fermeture 3 jours de 8h30 à 17h30 en septembre.

Installation de la zone de chantier au niveau du bois de Preux.

Travaux de voirie et préparation des plantations.

Phase 3 : Septembre à décembre 2019

Travaux de parking, plantations, mobiliers, jeux

Réalisation des travaux en lieu et place de la zone d'installation

Préparation puis plantation et installation des jeux du parc et sur la place Léo-Lagrange

Installation du chantier place Léo-Lagrange, démolition des ateliers.

Phase 4 : Démolition des immeubles du bailleur social Harmonie Habitat : novembre 2019 à février 2020

Phase 5 : Place de Preux et rue Jean-Jaurès Est

Mars à juillet 2020

Travaux de voirie et préparation de plantations

Fermeture de l'accès à la place Léo-Lagrange jusqu'en juin 2020

Rue Jean-Jaurès Est : rue en sens unique. Fermeture deux semaines de 8h30 à 17h30 en mars 2020.

Fermeture deux jours en juin 2020 de 8h30 à 17h30 pour la pose de l'enrobé.

Automne 2020 :

Dernière phase de plantation

Rue Jean-Jaurès : pas de restriction de circulation